

Le Courant

Volume 16, numéro 1

Septembre 2010

Nous revoici enfin avec un peu de nouvelles concernant le fleuve Saint-Laurent. Ceux et celles d'entre vous qui avez transmis votre adresse courriel avec votre carte de membre ont reçu certaines de ces informations au cours des derniers mois. Pour les autres, vous constaterez que le travail est toujours aussi diversifié. Nous vous présentons des articles qui n'ont pu être insérés dans le dernier numéro, nos pages étant déjà pleines. Nous nous en sommes excusés auprès de leurs auteurs mais vous verrez que c'est encore d'actualité.

Les demandes d'aide financière pour des projets se poursuivent, les kiosques d'information, les soirées sur des dossiers chauds et le travail de bureau ne manquent pas. Malheureusement, le financement n'étant pas à la hauteur, il nous a fallu cet été mettre les employées au chômage pour quelques semaines. Cela pourrait se produire à nouveau d'ici la fin de l'année financière, selon les réponses aux demandes de financement.

En attendant, nous vous suggérons de suivre les médias et les courriels pour être au fait de toute activité ou événement qui parlent du Saint-Laurent.

Bonne lecture,

*Claire Lachance
Marthe C. Théorêt
Anne Canaff
Tél. : 450-371-2492
Fax : 450-371-7599
ziphsl@rocler.com
www.rocler.qc.ca/ziphsl*

L'Année internationale de la diversité biologique 2010

Les être humains font partie de la riche diversité de la nature et ils ont le pouvoir de la protéger ou de la détruire.

L'activité humaine est à l'origine de l'accélération du rythme de la perte de diversité de la vie sur Terre. Ces pertes sont irréversibles, elles nous appauvrissent et endommagent les systèmes de support de vie dont nous dépendons tous les jours. Mais nous pouvons empêcher cela.

La biodiversité c'est la vie
La biodiversité c'est notre vie



2010 Année Internationale de la Diversité Biologique

Lors de l'assemblée générale annuelle du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, plusieurs membres ont été réélus pour un autre mandat de deux (2) ans : Christian Boisvert, Daniel Daoust, Denis Gervais et Patrice Lemieux.

Madame Isabelle Rodrigue, directrice du Comité de bassin versant de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS) et Marc-Philippe Christophe, résident de Châteauguay sont les nouveaux venus de cette année.

Un poste demeure vacant au niveau des entreprises, un au niveau des groupes socio-économiques et un au niveau des gouvernements élus. Si la protection du Saint-Laurent vous intéresse, contactez-nous !

Afin de vous rapporter les nouvelles des dossiers et projets qui évoluent sur notre territoire, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent fait appel à ses membres et bénévoles.

Les membres du Conseil d'administration du Comité ZIP n'endossent pas nécessairement toutes les opinions émises dans ces textes.

Si vous avez un sujet touchant une des nombreuses fiches techniques des PARE du lac Saint-Louis, du PARE du lac Saint-François et du PARE « Entre 2 lacs », n'hésitez pas à nous le faire parvenir.

Le mot du président



par
Robert
Savard

Bonjour à tous,

Comme vous savez, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent est reconnu pour son expertise dans le domaine de la concertation et des projets pour améliorer le Saint-Laurent. C'est pourquoi nous sommes souvent invités à suivre des dossiers ayant un lien avec le Saint-Laurent ou à présenter des projets.

En voici un exemple concret. Je suis heureux de vous annoncer que votre Comité ZIP a été sollicité pour devenir partenaire d'un projet tout à fait hors du commun. Il s'agit d'un projet communautaire novateur permettant le réaménagement de l'espace récréatif de l'école Sacré-Cœur située dans la paroisse Sacré-Cœur à Salaberry de Valleyfield.

Ce projet a débuté par un engagement à vouloir réduire les îlots de chaleur, mais avec l'implication de plusieurs partenaires, le projet a grandi et couvre maintenant plusieurs objectifs :

- ◆ Le réaménagement de l'aire de jeu ;
- ◆ L'ajout de terrain de soccer en gazon naturel ;
- ◆ L'aménagement d'une piste d'athlétisme ;
- ◆ Plusieurs zones de la cour seront aménagées en arboretum comportant des aires de pique-nique, des équipements sportifs, des cabanes d'oiseaux, des aires

de bio rétention ;

- ◆ Deux (2) amphithéâtres seront construits ;
- ◆ des espaces ombragés seront ajoutés ;
- ◆ un petit pont de bois sera aménagé afin de laisser l'eau s'écouler dans les aires de bio rétention ;
- ◆ une serre servira au volet éducatif des élèves ;
- ◆ des vignes seront plantées pour rafraîchir certaines classes, pour attirer les oiseaux ainsi que pour masquer le stationnement.

Puisqu'il s'agit d'un projet à caractère environnemental et que le Comité ZIP est reconnu pour son expérience dans la gestion de ce type de projet, c'est avec plaisir que nous avons accepté de devenir partenaire à titre de gestionnaire du projet. Qui sait, ce projet pourrait devenir un tremplin pour l'accomplissement de plusieurs autres projets environnementaux dans le secteur municipal.

Bonne lecture et j'espère vous rencontrer lors de notre prochaine activité publique.

Monsieur Savard représente la Ville de Salaberry-de-Valleyfield au Conseil d'administration du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent



La 5e édition de nos activités de financement, une autre réussite



par
Marthe C.
Théorêt
Agent d'information
et de relations publiques

SOUPER BÉNÉFICE :

Le 14 mai 2010 se tenait le souper bénéfice du Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent au Club nautique à Salaberry-de-Valleyfield.

Nous tenons à souligner le succès de cet événement. Comme à l'habitude, le méchoui de M. Marc Besner était délicieux et fut très apprécié des invités.

La prestation de M. Georges Brossard, lors de sa conférence, était très dynamique et colorée devant une salle comble de 140 convives. Il a tenu les invités en haleine pendant presque

deux (2) heures en parlant de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et en faisant un parallèle entre le comportement des insectes et des humains. Il faut mentionner que M. Brossard est un motivateur hors pair qui a laissé sa marque lors de cette soirée. Fidèle à lui-même, pour le plaisir des convives, M. Brossard était accompagné de quelques insectes vivants et de spécimens de papillons de sa collection.

Un encan silencieux a permis au Comité ZIP du Haut Saint-Laurent de bonifier les revenus de cette soirée.

Nous tenons à remercier nos généreux partenaires et participants qui ont permis de faire de cette soirée une autre réussite. Un remerciement spécial à notre bénévole, Vivian Drouhin Goulet, pour ses superbes centres de table qui ont trouvé preneurs parmi les invités.



DONS PLANIFIÉS

Avez-vous déjà pensé à faire un don planifié ?

Un don planifié c'est un don que vous planifiez de votre vivant, que ce soit un legs testamentaire, un legs par assurance-vie, une rente de bienfaisance ou d'une autre façon que vous aurez convenu avec votre notaire.

Tout organisme de bienfaisance enregistré à Revenu Canada comme organisme de charité peut recevoir un don régulier ou un don planifié.

Tout ce que vous avez à faire c'est d'en parler à votre notaire et à l'organisme auquel vous destinez votre don.

C'est un moyen original de s'assurer que votre argent profitera même après votre départ vers des cieux meilleurs.

Si vous désirez plus d'information, parlez-en à votre notaire ou venez chercher une brochure d'information au Comité ZIP.

Les 4 et 5 septembre dernier, les employés du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent ont participé au premier *Festival des embarcations non motorisées du lac Saint-François*. Ce festival est à l'initiative des Amis de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François qui désirent faire la promotion des « activités de plein air nature ». C'était le meilleur endroit pour parler de notre projet de **Route bleue du Haut Saint-Laurent** destiné à ces plaisanciers !

JOURNÉE PLEIN AIR :

Le 5 juin 2010 avait lieu, au Parc régional des Îles de Saint-Timothée la journée plein air.

Le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent et le groupe écologique Crivert tiennent à REMERCIER les partenaires financiers, les généreux bénévoles, les exposants ainsi que les nombreux participants qui ont fait de cette journée une réussite au delà de nos attentes vu la température maussade.

Nous tenons à souligner le courage de tous ces participants qui ont su défier Dame Nature. Plus de 500 personnes ont visité les 25 kiosques sous le chapiteau permanent et ont apporté près de 1 000 cannettes et bouteilles consignées. Plusieurs ont su profiter des talents de Vivian Drouhin en fabriquant de très jolis papillons à partir de bouteilles consignées. La Halte familiale de Beauharnois a ramassé plus d'une centaine de jouets usagés.

Une navette a été mise sur pied par les organisateurs du festival country qui se tenait au Centre sportif et culturel de Saint-Timothée pour permettre aux amateurs country de venir nous visiter.

De nombreux prix de présence ont été tirés durant la journée pour le bonheur des participants.



★ ★ ★ ★ ★ ★
 ★ BILAN DES ACTIVITÉS ★
 ★ 2010 : ★
 ★ Les activités de 2010 ont ★
 ★ permis au Comité ZIP du ★
 ★ Haut Saint-Laurent d'amasser ★
 ★ près de 30 000\$. ★
 ★ Grâce à la générosité de ★
 ★ tous les participants, nous ★
 ★ pouvons répondre aux ★
 ★ demandes grandissantes ★
 ★ des citoyens concernant le ★
 ★ fleuve Saint-Laurent sur ★
 ★ notre territoire. ★
 ★
 ★ **ACTIVITÉS 2011** ★
 ★ **6^e ÉDITION :** ★
 ★ À noter dans votre agenda ★
 ★ pour l'an prochain, **souper** ★
 ★ **benefice le vendredi le 13** ★
 ★ **mai 2011 et la journée** ★
 ★ **plein air le samedi le 4 juin** ★
 ★ **2011.** ★
 ★ Nous comptons sur votre ★
 ★ participation pour faire de ★
 ★ ces événements un succès. ★
 ★ Bienvenue à tous. ★
 ★
 ★ SI VOTRE ORGANISME OU ★
 ★ ENTREPRISE À CARACTÈRE ★
 ★ ENVIRONNEMENTAL EST ★
 ★ INTÉRESSÉ PAR UN KIOSQUE ★
 ★ L'AN PROCHAIN, CONTACTEZ ★
 ★ MARTHE AU 450-371-2492. ★
 ★ PREMIER À SE MANIFESTER, ★
 ★ PREMIER SERVI ! ★
 ★ À L'AN PROCHAIN ★
 ★ ★ ★ ★ ★ ★



Une stagiaire très efficace

Du 19 avril au 6 août dernier, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent a eu le plaisir de recevoir une stagiaire française, Madame Élodie Guilhot, étudiante en génie biologique à l'IUT d'Avignon, Université d'Avignon.

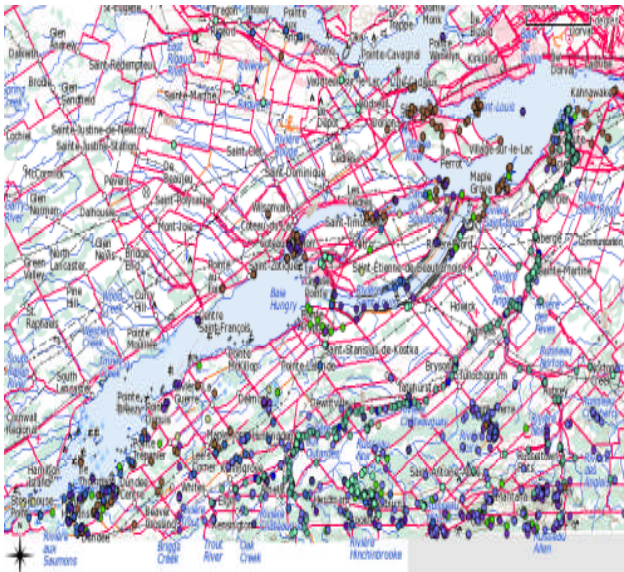
Nous l'avons fait travailler sur les espèces menacées et les milieux sensibles sur le territoire du Comité ZIP. Il s'agissait en fait de recenser toutes les données sur le sujet afin de déterminer s'il y a des espèces ou des habitats qui ne sont pas bien connus.

La recherche a été simple et complexe à la fois. Il lui a fallu d'abord faire une recherche sur internet pour déterminer quelles étaient les espèces au Québec et au Canada qui étaient sur la liste des espèces menacées pour ensuite faire de la recherche sur les espèces, afin de resserrer l'entonnoir en quelque sorte. Recherche sur internet, dans le centre de documentation du Comité ZIP où elle a fouillé dans tous les documents disponibles, contact avec les différents ministères pour connaître les occurrences, rencontre de groupes du territoire qui avaient certaines données, tri de toute cette information en occurrences passées

et présentes afin de les présenter.

Par la suite, il fallait aussi déterminer de quelle façon nous allions présenter les résultats. N'ayant pas de logiciel de cartographie, nous avons d'abord pensé à reproduire les données sur des cartes topographiques. Elle en serait encore là si quelqu'un ne nous avait pas parlé d'un logiciel de cartographie gratuit. Ensuite, la présentation des résultats a été assez étonnante : beaucoup de données sur le territoire du bassin versant de la rivière Châteauguay étant donné que la SCABRIC y travaille depuis plusieurs années et peu de données sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges où les travaux terrain ne font que commencer.

La prochaine étape sera d'essayer de produire une fiche de terrain standard que tous les groupes pourraient utiliser lors de leurs travaux de terrain afin de faciliter la présentation des données sur une carte régionale. L'objectif intéressant serait d'avoir une base de données régionale que les groupes pourraient consulter pour faciliter leur travail.



Encore cette année, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent a été invité à participer au programme de suivi ichtyologique du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF).

Notre employée se déplace à Oka pour récupérer les glacières pleines de poissons et se rend au laboratoire du MRNF à Repentigny pour ensuite revenir avec les glacières vides pour le lendemain. Le personnel du ministère est heureux de constater que la diversité biologique est présente au lac des Deux Montagnes et que les prises sont abondantes.

Notre présence à différentes expositions et activités se poursuit.

Au printemps dernier, nous étions à *Moisson en fleurs*, organisé par le Centre professionnel des Moissons à Beauharnois, pour accueillir et répondre à de nombreux visiteurs. Les questions qui reviennent le plus souvent concernent la qualité de l'eau du Saint-Laurent et les populations de poissons. Nous constatons également que les gens se posent de plus en plus de questions sur les nouvelles espèces de poissons qui envahissent nos eaux.

Projets en attente

Route bleue du Haut Saint-Laurent

La poursuite du projet de Route bleue du Haut Saint-Laurent devrait débuter bientôt. Nous sommes toujours à la recherche de financement pour cette phase II du projet qui devait débuter cet été.

Le projet vise la création d'une route bleue afin de rendre sécuritaire et agréable la pratique d'un loisir pour petites embarcations sur l'ensemble du territoire du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, de même que sur la partie de la rivière des Outaouais jusqu'à Pointe-Fortune.

La phase II du projet de route bleue se déroulera en deux (2) temps, une première en 2010-2011 pour le secteur de la rive sud entre Dundee et Châteauguay, et une seconde en 2011-2012 pour le secteur de la rive nord du fleuve, du lac Saint-Louis et de la partie de la rivière des Outaouais jusqu'à Pointe-Fortune, dans le but d'obtenir un circuit complet pour la région du Suroît.

Il s'agit de finaliser les cartes devant servir aux kayakistes et autres utilisateurs d'embarcations à faible tirant d'eau et de compléter les négociations avec les autres propriétaires de sites en vue de signer de telles ententes. Il faudra également rédiger et mettre en page le verso des cartes où se retrouvent des informations sur les conditions de navigation locales, les espèces sensibles à surveiller et les divers sites indiqués afin de rendre le circuit plus sécuritaire.

Le territoire du lac Saint-Louis et de la rivière des Outaouais a été offert au Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, par le Comité ZIP Ville-Marie. Les membres du Conseil d'administration ont accepté en assemblée le 20 mai dernier de poursuivre le développement de ce secteur.

Parc-école Quartier Champlain

Le projet parc-école Quartier Champlain a débuté il y a quelques années avec l'idée de réaménager cette cour d'école presque toute asphaltée.

Avec la proximité de la rivière Saint-Charles et la possibilité d'obtenir une subvention pour contrer les îlots de chaleur, nous y avons vu une opportunité de permettre également une amélioration de la qualité de l'eau de la rivière Saint-Charles, bras du fleuve Saint-Laurent.

Nous avons choisi de contrer les îlots de chaleur par l'augmentation de la quantité d'espaces verts et d'aires de bio rétention dans une cour d'école située près d'un cours d'eau important, la rivière Saint-Charles. Ce secteur du quartier Champlain n'a pas de parc avec des arbres matures, le plus près étant à plus de 1 km. Notre projet propose donc l'aménagement d'un parc école. La végétation joue un rôle essentiel de protection contre la chaleur grâce au phénomène d'évapotranspiration et d'ombrage des sols et des bâtiments. Elle améliore la qualité de l'air en captant le CO₂ et en produisant de l'oxygène, et minimise les écarts de température au sol tout en améliorant la qualité de l'eau grâce à la rétention de l'eau de pluie dans le sol. Le projet pour contrer les îlots de chaleur est de l'ordre de près de 300 000\$.

Nous devrions recevoir une réponse à notre demande au ministère de la Santé et des Services sociaux vers la fin de l'année 2010. Si le projet est accepté, il devrait débuter en février 2011 avec les plans et devis finaux pour travailler en juin, juillet et août pour que tout soit prêt au retour des classes en septembre 2011.



L'inventaire de la rivière Saint-Charles à Salaberry-de-Valleyfield

Par
Cristina
Charrette
Étudiante en biologie, UQAR

L'objectif principal du projet concernant le plan de stabilisation et de mise en œuvre de la rivière St-Charles à Salaberry-de-Valleyfield est d'établir un portrait global de la rivière en procédant à un inventaire de la végétation riveraine et en observant le degré d'érosion des talus.

Une recherche bibliographique a été effectuée pour pouvoir acquérir les données déjà récoltées et situer les zones déjà inventoriées. Ensuite, des plans cadastraux ont été obtenus à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield afin de connaître les riverains et les contacter. Sur 171 terrains, 105 propriétaires ont pu être contactés et 75 terrains ont été inventoriés. Pour les autres, deux (2) terrains étaient trop raides pour s'y aventurer, six (6) pour lesquels l'accès a été refusé et 22 messages ont été laissés sans obtenir de réponse. L'obstacle principal étant la privatisation des rives, cela a eu une influence sur le nombre de terrains caractérisés. En effet, la majorité des rives de la rivière appartiennent à des propriétaires privés. Donc, pour la rive Nord de la rivière St-Charles une distance d'environ 3.83km a été inventoriée sur une longueur totale de rive de 6,46 km et pour la rive Sud 4.77km sur un total de 7,50 km.

Une fois sur le terrain, un ou plusieurs transects ont été effectués. Un point

GPS a été pris au début et la fin de ceux-ci. Tout le long du transect la végétation a été caractérisée puis, une fois sur la rive, des informations ont été notées concernant le profil de talus, la nature du dépôt et le degré d'érosion. Toutes les données ont été reportées dans une fiche de terrain.

Le projet se concentrait en priorité sur deux (2) aspects : la végétation riveraine et le degré d'érosion des talus. Pour ce qui est de la végétation riveraine, environ 85 espèces d'herbacées, 10 espèces d'arbustes et 26 espèces d'arbres ont pu être observés. Par ailleurs, concernant le degré d'érosion du talus, il est possible de conclure, selon les résultats obtenus, que 50 des 75 rives étudiées démontrent un talus de profil instable. Ainsi, plus de la moitié des rives étudiées démontrent des signes d'érosion. Par contre, il est important de noter que l'intensité de l'érosion varie beaucoup entre les rives. C'est au niveau de la rue Saint-Laurent que l'érosion est la plus présente et où c'est le plus inquiétant. La végétation étant presque absente des rives, les terrains s'affaissent. Ce fait est très alarmant pour les riverains, car les maisons sont situées près du cours d'eau.

Lors des visites des rives de la rivière St-Charles, des déchets ont pu être observés. Les riverains habitant certaines zones de la rivière affirment qu'ils doivent constamment nettoyer leurs rives, car il y a toujours des déchets qui s'accumulent.



En 2010, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent a poursuivi sa participation à l'étude sur les plantes envahissantes du

fleuve Saint-Laurent, projet piloté par Environnement Canada.

Le secteur de la Réserve nationale des Îles-de-la-Paix au lac Saint-Louis a été caractérisé par le Comité ZIP alors que les deux (2) stations restantes à la Réserve nationale de faune du lac Saint-François à Dundee ont été caractérisées par Les Amis de la Réserve.

Les données sont envoyées à Montréal et sont intégrées aux autres données prises par d'autres groupes œuvrant autour du Saint-Laurent pour en faire une carte évolutive qui permet de voir quelles sont les espèces envahissantes qui accroissent leur territoire et celles qui tendent à diminuer.

Nous sommes toujours à la recherche de sujet d'intérêt pour nos soirées plénières.

Rappelons que ces soirées se déroulent en deux (2) temps : tout d'abord une conférence sur une problématique environnementale relative au fleuve Saint-Laurent et par la suite nous dressons un bilan de l'avancement des différentes fiches techniques des PARE du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent.

La prochaine devrait avoir lieu en octobre 2010.

Surveillez votre invitation et les médias régionaux !

Commission Mixte Internationale (CMI) et niveaux d'eau*



Par
Danielle Glaude

Après plus de cinq (5) ans d'étude** et deux (2) ans de réflexion, la Commission Mixte Internationale (CMI) a rendu publique, aux fins de commentaires, la proposition d'une nouvelle ordonnance et d'un plan de régularisation en mars 2008. Des séances publiques d'information ont eu lieu dans 10 collectivités situées aux abords du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent, suivies par des audiences publiques menées dans ces mêmes collectivités. Les audiences publiques et les séances d'information ont révélé d'importantes divisions par unité politique et par intérêt, et la proposition de la CMI n'a reçu que peu d'appui. La CMI a conclu que la

*La CMI a approuvé la construction et l'exploitation du barrage Moses-Saunders entre Cornwall (Ontario) et Massena (État de New York) en vertu du Traité des eaux limitrophes de 1909. La régularisation du débit influe sur les niveaux d'eau et les débits du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Trois-Rivières. Les niveaux d'eau et les débits ont des répercussions sur les quelque 12 millions de personnes qui vivent dans le bassin ainsi que sur un éventail diversifié d'intérêts, tels que l'écosystème, la navigation commerciale, la production hydroélectrique, les propriétaires riverains et les utilisations récréatives des eaux et les usages municipaux, industriels et domestiques de l'eau.

régularisation des débits sortants du lac Ontario dans la portion internationale du fleuve Saint-Laurent doit être fondée sur des buts révisés. Comme la CMI avait affirmé dans son plan d'étude qu'elle demanderait l'approbation des deux gouvernements fédéraux, on a proposé de former un groupe de travail composé de représentants de la CMI, des gouvernements fédéraux, et des gouvernements de New York, du Québec et de l'Ontario. Le but du groupe de travail serait de donner son avis sur un ensemble de régularisations qui atteindrait les buts révisés et serait acceptable autant pour les gouvernements fédéraux, provinciaux et des États que pour la CMI.

Le Groupe de travail sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent a tenu sa première réunion le 4 décembre 2009 à Ottawa (Ontario). Son rôle est de conseiller la CMI au sujet de la régularisation future des niveaux d'eau et des débits dans le système lac Ontario-fleuve Saint-Laurent.

Madame Glaude représente les citoyens au Conseil d'administration du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent.

** Le plan de régularisation des débits du lac Ontario vers le fleuve Saint-Laurent date de plus de 50 ans. En 2000, la CMI a créé un groupe d'étude dans le but d'examiner la pertinence de modifier le plan de régularisation en vigueur afin de répondre à de nouveaux impératifs comme l'évolution des besoins des parties concernées, les préoccupations en matière d'environnement, la navigation récréative, les changements climatiques et les avancées technologiques.



Accident écologique dans le Saint-Laurent



Par
Marthe C. Théorêt

Le 12 juillet 2010, la direction de Groupe CSL confirmait que l'un de ses navires, le M/V Richelieu de la compagnie Canada Steamship Lines, s'est échoué dans la Voie maritime du Saint-Laurent, à la hauteur de Sainte-Catherine, à quelques kilomètres au sud-ouest de Montréal.

Une quantité indéterminée d'huile s'est échappée. Cependant, la majorité du contenu de 200 tonnes d'huile est demeuré dans les réservoirs du bateau. Le travail pour contenir et récupérer la nappe d'huile a été fait par ECRC, des spécialistes en environnement et les autorités gouvernementales étaient sur place.

Le navire, un vraquier de 28 595 DWT transportant une cargaison de 25 000 tonnes métriques de blé, a connu une panne de moteur vers 19h30 lundi le 12 juillet. Selon les procédures habituelles, l'équipage a jeté les ancres pour garder le contrôle du navire. Les forts vents qui prévalaient sur la région de Montréal à ce moment ont poussé le navire qui serait passé sur une de ses ancres, ce qui aurait causé une brèche dans la coque au niveau d'un des réservoirs.

Ensuite, l'eau est entrée dans le réservoir et a créé une pression qui a poussé une quantité indéterminée d'huile sur le pont par les conduites d'aération. La pluie et les forts vents ont empêché l'équipage de contenir le débordement. Des plongeurs ont examiné le navire et ils ne rapportent aucune fuite d'huile par la brèche dans la coque du navire.

Le plan de mesures d'urgence a immédiatement mis été mis en œuvre par l'équipage et la direction de l'entreprise, et toutes les autorités compétentes ont été informées. Des bouées de

confinement ont été mises en place pour contenir l'huile le plus possible près du bateau.

La SIMEC (Société d'intervention maritime, Est du Canada Ltée), les spécialistes en environnement embauchés par Groupe CSL pour diriger les opérations de nettoyage, a soumis un plan sur sept (7) jours qui retira efficacement des berges et de l'eau de la région affectée toute trace du pétrole qui s'est échappé. Une réparation sommaire a été effectuée par des plongeurs et le M/V Richelieu s'est dirigé ensuite vers un chantier naval pour être mis en cale sèche et être réparé.

Madame Sonia Laforest, porte parole d'Environnement Canada, rapporte que quelques oiseaux, rats musqués et poissons ont été retrouvés morts mais elle ne peut dire si c'est à cause du pétrole ou de la chaleur. Heureusement, il n'y aura pas de conséquences sur l'écosystème de Sainte-Catherine.

Cet accident a grandement été suivi par le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent car il est en lien direct avec notre mandat. Nous tenons à souligner le travail exceptionnel, en communication, effectué par les intervenants de la Corporation de la Voie maritime. Ils ont su tenir les citoyens au courant de l'évolution des interventions. Ils ont mené de mains de maître la réouverture des écluses en essayant d'accommoder les plaisanciers, qui avaient prévu le passage aux écluses pour les vacances de la construction. Il y avait 17 vraciers qui attendaient passage aux écluses.

Nous sommes inquiets et nous savons que nous ne sommes pas à l'abri de catastrophes écologiques. De voir les interventions rapides et structurées par des intervenants qualifiés lors d'un tel événement nous rassurent un peu.



Une soirée publique a eu lieu le 25 août dernier au sujet de la régularisation de la situation de l'agrandissement de la marina Valleyfield. Nous avons appris qu'au cours des dernières années, des quais supplémentaires avaient été ajoutés sans avoir obtenu au préalable un certificat d'autorisation. Nous nous sommes penché sur l'étude d'impact et plusieurs questions sont restées sans réponses. Nous avons donc écrit au ministre de l'Environnement du Québec pour soumettre nos questions, sans toute fois demander d'audiences publiques.

Au début août, une soirée d'information a eu lieu concernant le projet de décontamination de la rive à l'usine Elkem de Beauharnois par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Des audiences publiques ont été demandées par la Ville de Beauharnois et le processus s'est enclenché.

Nous avons jusqu'au 8 octobre pour présenter un mémoire sur le sujet. La fiche technique d'Elkem étant incluse dans le PARE du lac Saint-Louis, nous allons nous pencher sur le sujet au cours des prochaines semaines.



Société d'aménagement du Parc des Îles-de-la-Paix
1, rue de l'Hôtel-de-Ville • Ville de Léry • Québec • Canada • J6N 1E8 • Tél. : 450 692-6861

Le 30 novembre 2009, la Société d'aménagement du Parc des Îles-de-la-Paix (SAPIP) informait la population qu'elle avait réussi à obtenir diverses subventions pour construire une digue de protection de 200 mètres et protéger 500 mètres de rives. Ce projet de plus de 500 000 \$ permettait de protéger l'île aux Faubert par le transport de 10 000 tonnes de pierres. Comme cette île est entourée de hauts fonds, le transport de la pierre par barge a été privilégié plutôt que de construire un pont de glace.

Le tout s'est bien déroulé et l'entrepreneur « Excavation Loiselle » et son personnel ont travaillé 7 jours sur 7. Les seules journées d'arrêt furent lors de grands vents et d'un bris mécanique sur la barge. Les travaux se sont déroulés du 23 novembre au 16 décembre 2009 et ont dû être interrompus en raison des grands froids et du gel des eaux.

Au 16 décembre, une digue de 200 mètres était complétée ce qui protégera l'île des vents dominants et recréera un habitat favorable à la fraie des poissons. Un total de 100 mètres de rive ont également été protégées par un enrochement qui a été complété sur toute la longueur de l'île à l'hiver 2010. Au printemps suivant, des saules ont été plantés sur la digue et en rive pour aider à la rétention des sols. L'argent restant servira à compléter ces aménagements et à faire d'autres travaux de protection.

Pour son projet 2009, la Société était appuyée par :

- ◆ Le Plan Saint-Laurent pour un développement durable, via le Programme Interactions

communautaires (PIC) financé par Environnement Canada et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (200 000\$);

- ◆ Le Fonds pour dommages à l'environnement (FDE) d'Environnement Canada (194 000\$);
- ◆ La Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent (100 000\$);
- ◆ Nouvelle Autoroute 30 NA-30 CJV (Prêt de la barge, remorqueur et équipage);
- ◆ La Caisse Desjardins Beauharnois;
- ◆ Les Municipalités de Léry et de Beauharnois.

L'année 2009 fut une grande année pour la protection des Îles-de-la-Paix. Nous vous remercions pour votre appui et votre confiance depuis toutes ces années, qui nous motivent à continuer.

Richard Boursier
Nicolas Bellemare
Fernand Croisetière
Membres du comité exécutif de la Société
Courriel : info@ilesdelapaix.org





Le groupe écologique Crivert a eu l'idée de réunir les divers groupes à caractère environnemental de la région pour une journée de discussion sur l'environnement le 13 mars 2010.

Suite à cette journée, quelques groupes travaillent à l'organisation d'une journée sur la biodiversité de la région, journée qui aura lieu le samedi 6 novembre prochain.

Trois (3) conférenciers viendront nous parler de diversité et des ateliers auront lieu en après-midi.

Pour rejoindre Crivert, vous appelez le 450-377-8885.



Le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent offre une conférence sur les cyanobactéries et une démonstration sur le transport des eaux souterraines à toute municipalité, groupe ou entreprise qui serait intéressé par ces sujets.

On y traite de la nature des algues bleues, comment les différencier avec les autres plantes aquatiques et ce que l'on peut faire pour les prévenir. En ce qui concerne la Dem'Eau, elle permet aux gens de visualiser l'impact des contaminants sur les cours d'eau. Informez-vous des détails et des coûts.

Un nouvel organisme est né dans Vaudreuil-Soulanges

Par
Isabelle Rodrigue
Directrice générale
COBAVER-VS

Le 10 décembre dernier à St-Clet, lors de l'assemblée de fondation est né l'organisme para gouvernemental de conseil du bassin versant* de la région de Vaudreuil-Soulanges, le COBAVER-VS.

Les organismes de bassin versant ont deux (2) principaux mandats :

- ♦ planifier la gestion intégrée de l'eau par bassin versant par l'élaboration d'un plan directeur de l'eau et coordonner la mise en œuvre du plan d'action ;
- ♦ participer à des activités de sensibilisation et d'éducation relatives à l'eau.

Un retour historique ; La Politique nationale de l'eau

- 26 novembre 2002 : le gouvernement du Québec dévoile la Politique nationale de l'eau (PNE) .
- Orientation : réformer la gouvernance de l'eau au Québec dans une optique de développement durable.
- Engagement du gouvernement : mettre en place la gestion intégrée de l'eau au Québec.
- Moyen privilégié : soutenir

financièrement et techniquement la création d'organismes qui œuvrent à l'échelle du bassin versant.

- 12 juin 2009 : adoption de la loi sur l'eau, loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection.

Cette loi vient confirmer que les ressources en eau font partie du patrimoine de la collectivité et que l'État en est le gardien, au bénéfice des générations actuelles et futures. La Loi prévoit la mise en œuvre des dispositions de l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Cette entente novatrice est importante pour le Québec puisqu'elle lui permet de s'assurer que les prélèvements effectués en amont du Saint-Laurent seront gérés en tenant compte de leur impact sur l'écosystème du fleuve. Signée en 2005 par le premier ministre du Québec et ses collègues de l'Ontario et des huit États américains riverains des Grands Lacs (Illinois, Indiana, Michigan, Minnesota, New York, Ohio, Pennsylvanie et Wisconsin), cette entente prévoit une interdiction des dérivations d'eau (transferts ou exportations) en dehors du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, ainsi qu'une gestion prudente des prélèvements d'eau à l'intérieur du bassin.

*Qu'est-ce qu'un bassin versant ?

Un bassin versant est un territoire dont les limites sont naturelles, et non pas déterminées par l'être humain. En fait, ce sont les crêtes des montagnes et les dénivellations du terrain qui déterminent les limites d'un bassin versant. On appelle généralement ces crêtes de montagne et dénivellations la ligne de partage des eaux.

Le bassin versant est donc un territoire isolé du point de vue hydrologique puisque chacune des gouttes d'eau qui tombe à l'intérieur des limites d'un bassin versant, peu importe l'endroit dans le bassin versant, atteindra, à la fin de son parcours, le même exutoire. C'est donc dire que l'ensemble des eaux qui s'écoulent dans un bassin versant donné utilise la même porte de sortie, l'exutoire du cours d'eau principal qui draine ce bassin versant.



La gestion intégrée de l'eau par bassin versant

La gestion intégrée de l'eau par bassin versant est un concept qui implique deux notions distinctes : le bassin versant* et la gestion intégrée**.

****Qu'est-ce que la gestion intégrée ?**

La gestion intégrée est une approche qui cherche à inclure les intérêts, les ressources et les contraintes de l'ensemble des acteurs qui interviennent dans un même domaine plutôt que de considérer exclusivement les préoccupations et les responsabilités propres à chacun. La gestion intégrée de l'eau est donc un mode de gestion qui tient compte de l'ensemble des usages qui ont un impact sur la ressource eau. Cette approche permet d'avoir une vision globale et de connaître les effets cumulatifs des activités sur la ressource eau et sur les autres usages de l'eau. Lorsque l'on considère les utilisations et les activités qui touchent l'eau de façon isolée, ces usages peuvent sembler avoir un effet négligeable sur la ressource, mais lorsqu'on les considère globalement, l'impact peut être majeur.

La gestion intégrée de l'eau par bassin versant est un mode de gestion qui tient compte de l'ensemble des activités qui ont un impact sur la ressource eau à l'intérieur du territoire naturel d'écoulement des eaux, le bassin versant. Ce mode de gestion permet également de considérer la capacité du bassin versant à supporter les usages de l'eau et d'obtenir une vision globale de ces usages afin de les préserver pour les générations futures.

Une réalité dans la région de Vaudreuil-Soulanges

Le territoire du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges totalise 899,5 km carrés. Ce territoire comprend six (6) principaux cours d'eau, les rivières Rouge, Quinchien, Raquette, Beaudette, Rigaud et Delisle. Les trois (3) dernières prennent leur source en Ontario. Seule la rivière Rigaud coule dans l'Outaouais, les autres s'écoulent toutes vers le fleuve Saint-Laurent.

- C'est une table de concertation où siègent tous les acteurs et usagers de l'eau qui œuvrent à l'intérieur d'un même bassin versant.
- C'est un organisme de planification et de coordination des actions en matière de gestion de l'eau.
- C'est un organisme créé et administré par le milieu afin de décider localement de l'avenir de leur ressource eau.
- C'est un organisme dont les membres sont issus des secteurs municipal, économique, communautaire et gouvernemental.

Le Plan directeur de l'eau est

- Un document réalisé en concertation avec les acteurs de l'eau du milieu.
- Un portrait de l'état actuel de la ressource.
- Un diagnostic qui permet de déterminer les enjeux majeurs d'un bassin versant.
- Un plan d'action qui détermine les objectifs à atteindre et les actions à mettre en priorité à la suite d'une consultation de la population.
- Un outil de planification des objectifs à atteindre et des actions à réaliser pour préserver ou restaurer les usages reliés à l'eau d'un bassin versant.



Le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent possède un numéro de charité de Revenu Canada (www.cra-arc.gc.ca/tx/chrts/menu-fra.html) vous permettant d'obtenir un reçu d'impôt pour vos dons. Vous pouvez également faire un don planifié (assurance-vie, don testamentaire, rente de bienfaisance, etc.). Informez-vous auprès de votre notaire.

Il faut spécifier que vous ne pouvez recevoir de biens en retour d'un don. Donc si vous payez une carte de membre par exemple, le reçu sera équivalent à la portion du don supérieure à 10\$, prix de la carte de membre pour un individu.

Le 20 décembre 2006, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2010 Année internationale de la biodiversité (AIB) et désigné le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique centre de liaison.

C'est donc l'occasion de nous questionner dans quelle mesure nous sommes parvenus à protéger la biodiversité et quels sont les enjeux futurs.

Je vous suggère de consulter le site www.unesco.ch/fr et de voir les réflexions que vous pourrez faire en cours d'année.

C'est également le moment de discuter avec vos proches de ce sujet.

L'histoire nous a montré que chaque espèce a une place sur Terre et la disparition d'une seule espèce peut avoir des répercussions sur nos vies.

LES PUBLICATIONS RÉCENTES DE LA CMI



Par
Danielle Glaude

Synthèse des commentaires du public au sujet du Rapport d'étape 2008 de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air (novembre 2009)

Carte des bassins hydrographiques (octobre 2009)

Carte des activités dans les bassins hydrographiques (octobre 2009)

Quatorzième Rapport biennal sur la qualité de l'eau dans les grands Lacs (septembre 2009)

« Pour ce quatorzième rapport, la Commission a choisi de se concentrer sur les programmes visant à maîtriser, réduire et prévenir la pollution issue de sources municipales entrant dans l'écosystème des Grands Lacs. L'objectif était d'examiner les programmes existants qui visent à limiter la pollution des eaux de surface et de donner un aperçu de la situation actuelle.

Pour établir ce rapport, la Commission a tenu compte d'informations fournies par les gouvernements, a examiné un échantillon d'installations responsables de rejets situés des deux côtés de la frontière dans l'écosystème de Grands lacs, au moyen des études qu'elle a commandées dans les deux pays, et a analysé la situation dans les cinq secteurs préoccupants binationaux. La Commission estime que tous les ordres de gouvernement prennent les bonnes mesures et que les conditions s'améliorent avec les années. Cependant, il est encore difficile d'évaluer les répercussions et l'efficacité des programmes élaborés

pour réduire et prévenir la pollution issue de sources municipales, conformément à l'alinéa VI(1)a). La qualité des eaux rejetées par certaines installations semble indiquer qu'il reste beaucoup à faire pour que la qualité des eaux réceptrices soit protégée convenablement.

C'est dans ce contexte que la Commission formule les recommandations suivantes :

Veiller à ce que les mesures de stimulation économique qui sont élaborées actuellement tiennent compte des besoins des réseaux d'assainissement du bassin des Grands Lacs.

Relier de façon plus efficace la gestion des bassins hydrographiques et la délivrance de permis aux installations responsables de rejets municipaux et industriels.

Recourir aux audits tierce partie pour améliorer la conformité aux normes ou aux objectifs de qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

Encourager l'adoption d'une « infrastructure verte » en complément des investissements infrastructurels classiques. »

Rapport annuel de la Commission mixte internationale : Édition du centenaire du Traité des eaux limitrophes (août 2009)

Bulletin FOCUS (printemps 2009 vol 34, no 1)

L'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques : mise en place d'un nouveau paradigme pour les bassins transfrontaliers (janvier 2009)

Toutes ces publications sont disponibles en format pdf sur le site www.ijc.org

La CMI préconise la protection des Grands Lacs contre les carpes asiatiques



Par
Danielle
Glaude

Dans des lettres adressées au Gouverneur de l'État d'Illinois, au Army Corps of Engineers, au United States Environmental Protection Agency, et au Council on Environmental Quality, [la Commission mixte internationale \(CMI\) a fait part de ses préoccupations à l'égard de la possibilité que les carpes asiatiques puissent envahir les Grands Lacs par les voies d'eau du canal d'évacuation sanitaire et de navigation de Chicago](#). Les carpes asiatiques ont envahi le bassin de la rivière Mississippi et ont remplacé plusieurs espèces de poissons indigènes qui s'y trouvent. Les carpes se sont maintenant rendues à près d'un mile d'une barrière électrifiée de dispersion des poissons dans le canal. La CMI s'inquiète qu'une panne de courant permettra les carpes de percées la barrière de dispersion de poissons, ou que de fortes pluies pourraient déclencher une inondation qui permettra les carpes de migrer de la rivière Des Plaines au canal. La CMI appuie la recommandation du Barrier Advisory Panel de construire une séparation physique entre la rivière Des Plaines et le canal d'évacuation sanitaire et de navigation de Chicago. La CMI appuie aussi la fermeture du canal et du ruisseau Deep Run de manière à permettre le déversement des eaux pluviales, tout en prévenant le passage des carpes asiatiques. De plus, une intervention rapide devrait être mise en

œuvre aussitôt que possible afin de repousser le mouvement des carpes et de permettre au Army Corps of Engineers d'entreprendre un entretien régulier de la barrière électrifiée ainsi que de compléter la construction d'une seconde barrière électrifiée.

«Nous devons trouver le moyen de stopper les carpes asiatiques et d'autres espèces avant qu'elles empruntent le canal d'évacuation sanitaire de Chicago et envahissent tout l'écosystème des Grands Lacs que se partagent le Canada et les États-Unis.»; a constaté M. Herb Gray, président de la Section canadienne de la Commission mixte internationale.

«Les espèces envahissantes telles que les carpes asiatiques constituent la plus grande menace à l'intégrité écologique de l'écosystème du bassin des Grands Lacs. L'impact des espèces envahissantes déjà introduites dans l'écosystème, depuis la lamproie jusqu'à la moule zébrée, présage les coûts économiques et environnementaux qu'aura cette lourde menace si elle n'est pas maîtrisée»; a précisé Mme Irene Brooks, présidente de la Section américaine de la Commission mixte internationale.

Parmi ses responsabilités, la CMI a celle d'évaluer les progrès réalisés aux États-Unis et au Canada en vue de rétablir et de conserver l'intégrité chimique, physique et biologique des eaux de l'écosystème du bassin des Grands Lacs, sous le régime de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs conclu entre les deux pays.

La députée fédérale de Vaudreuil-Soulanges, Meili Faille, et son équipe ont remporté le prix de la Colline verte à la suite de leur travail sur le plan environnemental. Elles ont reçu ce prix dans le cadre du Programme de mérite environnemental 2010, catégorie Équipe.

Il récompense le leadership environnemental sur la colline parlementaire à Ottawa.

L'équipe de la députée Faille a en effet mis de l'avant le principe des 4R réduire, réutiliser, recycler, repenser en milieu de travail.

Cette façon de penser et de travailler a une incidence sur la quantité de déchets enfouis et en bout de ligne sur la qualité de l'eau.

Félicitations à cette jeune équipe et espérons qu'ils donneront le goût à d'autre de suivre leur exemple.



Un cadeau pour le fleuve ?

**Si vous avez le goût de faire un petit cadeau,
il vous suffit d'abonner un parent ou un ami.
Une autre façon de dire que le fleuve Saint-
Laurent vous tient à cœur !**

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Veuillez noter que l'adresse courriel nous permet de vous transmettre certaines informations et invitations qui pourraient vous intéresser en plus de notre journal en format électronique.



28 rue Saint-Paul, bureau 203, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 4A8

Pour devenir membre ou pour faire un don,
retournez ce coupon, ou allez sur le site WEB
chercher notre dépliant, et retournez-le dûment
rempli avec un chèque au
Comité ZIP du Haut Saint-Laurent



Jeunesse Canada
Monde est de
retour à
Salaberry-de-
Valleyfield et
cette année le
Comité ZIP du
Haut Saint-
Laurent accueille
deux (2) jeunes.
Il s'agit de
Madame Danika
Black de Calgary,
étudiante en
biologie et études
environnementales
à l'Université
Guelph en
Ontario et de
Monsieur Gilbert
Ahduninnou de
Cotonou au
Bénin, étudiant
en géographie à
l'Université
nationale du
Bénin.
Ils devront
penser un
système
d'archivage pour
nos photos et
préparer des
dépliants
d'information
avec des données
régionales pour
différents
utilisateurs du
fleuve.